

Fédération Française de Ski  
COMITE REGIONAL DE SKI DU MASSIF JURASSIEN



Saison 2013-2014

**CHARTRE DE PARAFFINAGE - FOND**

**INTRODUCTION :**

La mise en place de cette charte de paraffinage se justifie par les raisons suivantes:

- ➔ Permettre aux jeunes skieurs de s'affronter sur des valeurs plus proches de leur potentiel technique et physiologique.
- ➔ Rendre les différentes sélections moins dépendantes du paraffinage.
- ➔ Réduire les coûts financiers et séquelles physiques (AVC) dues à l'utilisation de produits hautement fluorés
- ➔ Permettre aux entraîneurs de recentrer leur travail sur l'entraînement, la technique et le coaching.

**Cette charte est avant tout morale et basée sur le RESPECT et l'égalité. Elle passe par la bonne volonté et l'éthique de TOUS : présidents, entraîneurs, parents, coureurs...**

**TYPES D'ÉPREUVES ET CATEGORIES :**

Cette charte sera applicable à **TOUTES** les épreuves inscrites au calendrier régional y compris la Transjeune **pour les catégories CANETONS à CADETS hommes et dames.**

*NB : Elle ne concerne pas pour l'instant les catégories jeunes, juniors, seniors.*

**REGLEMENT :**

**Seules les paraffines LF** ou de gamme inférieure (CH ou autre...) **sont autorisées** ( Low Fluor = faible taux de fluor ) à être appliqué sur les skis des coureurs quelque soit la marque, **et il est interdit d'y ajouter tout autre produit** (poudres, accélérateurs, gasoil ou tout autre fart HF, ....).

A noter qu'il n'y a aucune restriction sur l'utilisation des farts de retenue fluorés.

### **DISPOSITIF DE CONTRÔLE :**

Un système de nettoyage avant l'épreuve sera mis en place sur certaines épreuves (nettoyage au « fluorclean »).

### **CONTROLES ET SANCTIONS :**

Des stands de nettoyages collectifs et obligatoires seront installés au départ de certaines courses par les organisateurs. Les skis seront marqués. Après ce marquage, le coureur et ses skis ne pourront plus sortir du parc de départ. Les clubs organisateurs pourront se fournir en fluorclean auprès des CD 25 et 39.

**Un coureur ne passant pas par ces stands se verra exclu de la course par le jury de course. Si des comportements litigieux sont observés, le coureur et ses parents pourront être convoqués par la Commission Fond du CRSMJ.**

### **INFORMATION :**

Les différents responsables : Présidents de Clubs, cadres techniques, entraîneurs, élus et signataires de la charte, s'engagent à informer les coureurs et leur famille des termes et des règles contenus dans ce document.

Pour info : Des chartes identiques existent au niveau national – FFS et UNSS :

- Paraffines LF pour les cadets sur TOUTES les épreuves du championnat de France
- Paraffines HF pour TOUTES les épreuves nationales jeunes et juniors (y compris championnats de France)

Faire précéder la signature de la mention « *lu et approuvé* » en indiquant la date.

Le Président du comité régional :

Le Président du club :

Le Président de la commission fond régionale :

Les entraîneurs du club :

Les Présidents des comités départementaux et responsables fond :

Les cadres et entraîneurs départementaux et régionaux :

Les Parents :